Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260303-CC_2026_66-DE

Publié le 04/03/2026

LEFF ARMOR COMMUNAUTE
Moulin de Blanchardeau - route de Blanchardeau
22290 LANVOLLON

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 3 MARS 2026

Séance du 3 mars de l'an 2026, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le 25 février 2026, se sont réunis sous la présidence de Jean-Michel Geffroy, Président. La séance est ouverte à 18h40.

Etaient présents :

Conseiller communautaire	présent	Abs. excusé	Abs	Représenté par	Pouvoir à
BOISSIÈRE Olivier	X				
BRIGANT Patrick	X				
CABIOCH-QUEMENER Daniel	X				
CIRICHELLI Vanessa			X		
COMPAIN Xavier	X				
CORSON Laurence	X				
COSSE Nathalie	X				
DORNEMIN Jean-Luc			X		
FOLLET Denis	X				
GARNIER Sébastien		X			Nadia LE HEGARAT
GEFFROY Jean-Michel	X				
GEFFROY Sandrine	X				
GOAZIOU Fabienne	X				
GUÉGAN Jean-Luc	X				
GUILLAUME André	X				
GUILLAUME Sandrine	X				
HEDER Jean-Paul	X				
HERVÉ Frédéric	X				
HERVIOU Alain		X		Erwan LANCIEN	
HEUZÉ Joël	X				
JOURDEN Jean	X				
JOUSSE Fabien	X				
LAMOUR Jeanne-Noëlle	X				
LANCASTER Christine		X			Xavier COMPAIN
LE BIHAN Gilbert	X				
LE BONHOMME Sophie	X				
LE CREURER Ginette	X				
LE FAUCHEUR Laurent	X				
LE GONIDEC Thierry	X				
LE GOUX Jean-Pierre	X				
LE GOUX Philippe	X				
LE HEGARAT Nadia	X				
LE MÉHAUTÉ Philippe	X				
LE MOAL Brigitte	X				

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260303-CC_2026_66-DE

LE SAINT Florence	X				
LE TURLUER Frédéric	X				
LE VAILLANT Jean-Paul	X				
LE VERRE Jean-Baptiste	X				
L'HOSTELLIER Stéphanie	X				
LIENNEL Yves	X				
LORANT Monique	X				
MANAC'H Denis	X				
MARTIN Patricia	X				
MEURO Jérémy	X				
NICOLAS Cyril	X				
PRIGENT Dominique	X				
RAMONÉ Valérie		X			Nathalie COSSE
ROPERS Valérie	X				
RUELLAN Véronique	X				
RUMIANO Valérie	X				
SAPIN Alain	X				
SALAÜN Sandrine		X			Frédéric LE TURLUER
SEHAN Alain	X				
SOLO Patrick	X				
STEUNOU-ROQUINARC'H Solène		X			
THOMAS Philippe	X				
TROEGER Eva		X			

En exercice : 57 **présents :** 49 **dont suppléants :** 1 **Votants :** 53 **dont pouvoirs :** 4

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut délibérer.

Etaient également présents sans voix délibérative les suppléants suivants :

SUPPLÉANT	présence
ANTOINE Vincent	
BARBIER Stéphane	X
CAULET Brigitte	
DERIAT Aline	
HELARY Richard	X
HELARY Valérie	

SUPPLÉANT	présence
HELLO Marie-Christine	X
LANCIEN Erwan	X
LE YAN Pascale	
MAHÉ Michel	X
MAHÉ Valérie	
TALLEC Jeanne	X

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260303-CC_2026_66-DE

CC_2026_66 : Affaires financières : Validation des attributions de compensation 2026

Dans le prolongement de la délibération 2026_65 par laquelle le Conseil communautaire du 3 mars 2026 a pris acte du rapport de la CLECT, monsieur le Vice-président présente les attributions de compensation 2026.

Le rapport va être soumis pour approbation aux Conseils municipaux des 27 Communes membres, qui disposeront d'un délai de 3 mois pour l'approuver, par délibérations concordantes à la majorité qualifiée.

Vu le CGCT,

Vu l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, et notamment son IV relatif à l'approbation de l'évaluation des transferts de charges,

Vu la délibération 2026-65 en date du 3 mars 2026 par laquelle le Conseil communautaire a pris acte du rapport de la CLECT,

Entendu le rapport de monsieur le vice-président,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

FIXE les nouvelles attributions de compensation telles qu'exposées ci-dessous, sous réserve que les conditions de majorité qualifiée soient réunies à l'issue de la consultation des conseils municipaux :

COMMUNES	Attibutions de compensation versées par LAC 2026	Attibutions de compensation versées par les communes 2026
BOQUEHO		-26 133.08 €
BRINGOLO		-8 832.40 €
CHATELAUDREN-PLOUAGAT	465 815.22 €	
COHINIAC		-2 933.39 €
GOMMENEC'H		-34 557.55 €
GOUDELIN		-30 108.45 €
LANNEBERT		-13 003.24 €
LANRODEC		-12 670.05 €
LANVOLLON	111 244.51 €	
LE MERZER		-25 441.07 €
LE FAOUËT		-18 549.40 €
PLEGUIEN		-47 929.03 €
PLELO	137 975.28 €	
PLERNEUF	57 689.15 €	
PLOUHA		-195 041.36 €
PLOUVARA	441 436.05 €	
PLUDUAL		-32 083.67 €
POMMERIT LE VICOMTE		-55 511.42 €
SAINT FIACRE	1 050.96 €	
SAINT GILLES LES BOIS		-19 026.42 €

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260303-CC_2026_66-DE

SAINT JEAN KERDANIEL		-1 861.06 €
SAINT PEVER		-15 957.99 €
TREGOMEUR	20 243.69 €	
TREGUIDEL		-26 434.59 €
TREMEVEN		-6 277.46 €
TRESSIGNAUX	54 299.75 €	
TREVEREC		-11 654.71 €
	1 289 754.61 €	-584 006.35 €
TOTAL	**705 748.27 €**	

Le Président,
Jean-Michel Geffroy

Le secrétaire de séance
Fabien Jousse